



Déclaration préalable de la FSU11

Dans cette période de crise économique et sociale et de montée des inégalités, l'école avec ses enseignant-es constituent un rempart incontournable à la relégation des plus fragilisés-es et à la montée de tous les obscurantismes. Plus que jamais notre pays a besoin d'école.

Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles. Et ce n'est pas la très médiatisée réforme des nouveaux rythmes scolaires qui peut constituer une réponse à la difficulté scolaire. Celle-ci ne fait qu'accentuer la dégradation des conditions de travail des enseignant-es et renforcer les inégalités territoriales.

Avec des effectifs parmi les plus chargés d'Europe, une formation continue exsangue, une charge de travail toujours en augmentation, des conditions d'enseignements dégradées, une revalorisation salariale en panne et un recours croissant aux contractuel-les, en lieu et place d'enseignant-es titulaires et formés pour pallier au manque d'attractivité de nos métiers : il y a saturation.

Dans le premier degré, avec seulement 2 511 créations d'emplois programmées pour la prochaine rentrée, l'école manque de postes. Le budget est nettement insuffisant. Deux mesures actées pour la rentrée 2015, l'amélioration du régime des décharges pour la direction d'école et les demi-journées d'allègement de service en REP+, vont déjà consommer 1 650 postes. Il ne restera donc plus que 861 emplois pour accueillir les 23 400 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2015, soit un emploi enseignant pour 27 élèves. Le nombre d'élèves, par classe déjà au-dessus des moyennes européennes, ne va pas baisser et même augmentera dans trop d'écoles.

La taille des classes, déterminante pour la réussite des élèves comme le confirment plusieurs études récentes, doit baisser : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 élèves en REP et REP + ou classe à multi-niveaux, pas plus de 15 élèves pour les moins de 3 ans, effectifs allégés dans les classes scolarisant au moins un-e élève en situation de handicap.

Pour la FSU, la définition de seuils de cet ordre-là est nécessaire au respect de l'équité et de la transparence ; cela constitue aussi un premier pas indispensable à la restauration de la confiance des enseignant-es à l'égard des modes de gestion administrative qui doivent permettre une répartition plus juste des moyens au lieu de servir à masquer des dotations très largement insuffisantes.

Nous avons toutes et tous en tête de quelle façon l'accumulation de critères technocratiques lors de la réforme des REP a mis les écoles devant le fait accompli sans faire autre chose que justifier une réforme sans ambition, élaborée à moyens constants et sans qu'il soit possible, dans notre académie, d'établir un quelconque dialogue social en la matière. Exit du dispositif REP les écoles du Viguière à Carcassonne, quid des secteurs de Lézignan, Port-la-Nouvelle ou Limoux ou encore le quartier Razimbaud de Narbonne ? Les situations des écoles de ces secteurs ont-elles été étudiées comme le demandait la FSU ?

Concernant la carte scolaire, dans notre académie, la dotation pourrait paraître satisfaisante. Mais les 241 postes supplémentaires dans le primaire ne permettront pas de décliner localement les priorités ministérielles. En effet, ce sont plus de 80 postes qui seront consacrés aux améliorations de décharges de direction et à la pondération des temps d'enseignement en REP+. Il restera 159 postes pour accompagner la hausse démographique que le SNUipp chiffre à 2500 élèves supplémentaires dans le 1er degré, mais aussi mettre en place les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des moins de 3 ans », renforcer le nombre de remplaçant-es, réintroduire des personnels spécialisés dans les RASED... la liste n'est malheureusement pas exhaustive ! Et le compte n'y est pas !

Le compte est loin d'être bon aussi pour notre département de l'Aude qui, rentrée après rentrée, voit se dégrader chaque fois davantage la scolarisation des élèves et les conditions de travail des enseignants. Avec 31 096 élèves prévus pour la rentrée prochaine et une hausse de 59 élèves, le Recteur a attribué 5,5 postes pour l'Aude au mépris de la situation particulière du département qui cumule à la fois une forte ruralité (30^e place en France) et un niveau social très faible (2^e département le plus pauvre derrière la Seine St Denis). Dotation de 5,5 postes déjà très largement consommée par des ouvertures provisoires effectuées en septembre dernier, ce qui ne laisse quasiment aucun moyen pour faire face à toutes les situations de sureffectifs, à la scolarisation des « deux ans », au « plus de maîtres

que de classes » et nous pourrons bien attendre pour la relance des RASED ou encore l'amélioration du remplacement. En outre, nous pouvons aussi remarquer que notre département qui compte pour 13% des effectifs de l'Académie ne s'est vu attribuer qu'à peine plus de 2% de la dotation académique de 241 postes. Ce n'est donc pas encore pour cette rentrée que la « priorité au primaire » ou la « refondation de l'école » seront d'actualité dans l'Aude !

La situation risque de se compliquer une nouvelle fois à la prochaine rentrée et les conditions de travail ne vont probablement pas s'améliorer.

Ainsi en primaire, sur les 92 écoles du département, pour la plupart dans des zones rurales voire même en ZRR (zone de revitalisation rurale), 12 écoles restent à plus de 25 élèves par classe, dont 4 avec des moyennes à 27. 2 écoles victimes de fermetures auront des moyennes supérieures à 25.

En élémentaire, sur 71 écoles, 27 écoles, dont 2 en ZRR, resteront avec des moyennes supérieures à 25 élèves, dont 7 avec des moyennes à 27 ; 1 école repassera à 26 après fermeture.

En maternelle, sur les 74 écoles du département, 25 écoles dont 4 en ZRR auront encore des moyennes supérieures à 25 élèves par classe (dont 17 égales ou supérieures à 27 élèves par classe), et les 2 écoles ayant une fermeture repasseront au-dessus de 25 élèves par classe. Comment dans cette situation relancer la scolarisation des 2 ans dans de bonnes conditions, scolarisation des 2 ans importante pour la vie - la survie- de nombreux villages de notre département rural ?

En RPI, sur les 54 du département, où une grande majorité de communes est en ZRR, 5 regroupements ont des moyennes supérieures à 25.

Concernant le remplacement, aucun moyen supplémentaire n'y est consacré. Les 10 postes de remplaçants fermés sous l'ancien gouvernement vont encore cruellement faire défaut.

Comme on le voit, les moyens d'encadrement du département vont continuer de se dégrader pour financer un pseudo équilibre académique et national, le nombre moyen d'élèves par classe va continuer d'augmenter, au détriment de nos conditions de travail et de celles de nos élèves.

Même si les mesures présentées tentent de respecter l'équité entre les écoles, nous sentons bien toutes les limites de l'exercice. La gestion comptable tourne à vide et la nécessité de fermer des postes ici pour en ouvrir là instaure le mouvement de yo-yo (si souvent dénoncé ici même) qui, pour quelques élèves en plus ou en moins, fait passer de façon mécanique les écoles à +1 ou -1 poste (pour plusieurs écoles d'une année sur la suivante) ; ce n'est pas en changeant en permanence la structure des écoles que l'on peut assurer sur le long terme des projets visant à améliorer la scolarisation et la réussite de tous les élèves.

Si l'on y regarde de près, ce n'était pas 5,5 postes dont nous avons besoin mais un plan d'urgence d'au moins 120 postes (80 postes pour les effectifs, 27 pour les rased, 10 pour les TR et 3 pour l'animation soutien, sans compter le financement des nouveaux dispositifs, l'amélioration des décharges des petites écoles, la formation...).

Avec la FSU, nous voulons faire vivre l'école publique, celle de la réussite de tous donnant à ses personnels les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Le « tous capables » que nous défendons n'est pas un slogan. Il nécessite un réel engagement budgétaire pour : l'allègement du nombre d'élèves par classe, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, les décharges de direction, la formation initiale et continue, la scolarisation des moins de 3 ans, ...

Le projet que nous portons implique des moyens, une transformation du métier passant par un vrai « plus de maîtres que de classes » permettant la réduction à 18h du temps devant élèves, tout en maintenant le temps d'enseignement des élèves avec un aménagement horaire bien construit et financé de façon pérenne au sein du service public.

Pour toutes ces raisons et parce que nous refusons de nous laisser enfermer dans le cadre budgétaire contraint qui impose d'emblée des limites, faisant fi des besoins réels, le SNUipp-FSU a déposé nationalement un préavis de grève sur les questions de carte scolaire. En outre, la FSU, dans un cadre unitaire et interprofessionnel appelle tous les personnels à la grève le 9 avril prochain pour imposer des alternatives sociales aux politiques austéritaires responsables de la dégradation de nos conditions de travail, de nos salaires et de l'emploi public.